Formation : SAP PP : planification et pilotage de la production industrielle

Code : TA2DB

Durée : 56 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte industriel où la maîtrise des délais et des ressources conditionne directement la compétitivité, la qualité du paramétrage et de l'exploitation du module SAP PP devient un enjeu opérationnel majeur. Une planification mal configurée génère des ruptures, des stocks excessifs ou des retards en cascade qui impactent l'ensemble de la chaîne de valeur. Former les équipes en charge de la production à l'utilisation experte de SAP PP permet à l'organisation de sécuriser ses flux industriels, d'exploiter pleinement les capacités de planification offertes par l'outil et de disposer d'une visibilité fiable sur l'exécution.

Objectifs pédagogiques

- Configurer et paramétrer le module SAP PP en cohérence avec les processus de production de l'entreprise
- Gérer les données de base (articles, postes de travail, gammes, nomenclatures) nécessaires à la planification
- Lancer et analyser un plan de besoins matières (MRP) et un plan directeur de production (MPS)
- Créer, ordonnancer et suivre les ordres de fabrication jusqu'à leur confirmation
- Produire des indicateurs de performance et identifier des axes d'amélioration à partir des données SAP PP

Public concerné

Cette formation est destinée aux responsables de production, planificateurs de charge et de capacité, chefs d'atelier, key users SAP PP, ainsi qu'aux consultants fonctionnels intervenant dans des projets d'implémentation ou d'optimisation du module PP.

Prérequis

Connaissances de base en gestion de production et notions de navigation dans l'environnement SAP.

Programme

Fondamentaux de SAP PP et intégration système

Ce bloc pose les bases conceptuelles du module et situe SAP PP dans l'écosystème ERP de l'entreprise, en particulier ses interactions avec MM, SD et FI/CO.

- Périmètre fonctionnel et positionnement de SAP PP dans SAP ERP
- Intégration avec les modules MM, SD et FI/CO
- Documents et données de base structurants : articles, postes de travail, gammes
- Vue d'ensemble des principaux documents utilisés dans SAP PP

Données de base et nomenclatures

La fiabilité de la planification repose directement sur la qualité des données de base ; ce bloc couvre leur création et leur maintenance dans SAP PP.

- Création et modification des fiches articles avec vues PP
- Paramétrage des postes de travail : capacités et calendriers de production
- Création et gestion des gammes opératoires

- Gestion des nomenclatures (BOM) et variantes de fabrication

Planification des besoins matières (MRP)

Ce bloc central couvre l'ensemble du cycle MRP, du paramétrage initial à l'analyse des résultats, en passant par la gestion des situations d'exception.

- Concepts MRP I et MRP II appliqués à SAP PP
- Paramétrage de la planification des besoins
- Lancement et exécution d'un cycle MRP
- Analyse des résultats et traitement des messages d'exception
- Stratégies de planification et leur sélection selon le contexte industriel

Planification à long terme (LTP) et plan directeur de production (MPS)

Ce bloc aborde les outils de planification tactique qui permettent à l'entreprise de simuler des scénarios et de préparer ses capacités en amont.

- Principes et cas d'usage de la planification à long terme (LTP)
- Simulation de scénarios de production et analyse des impacts capacitaires
- Création et gestion du plan directeur de production (MPS)
- Transfert des données LTP vers le MRP opérationnel

Gestion des ordres de fabrication

Ce bloc couvre le cycle complet de l'ordre de fabrication, de sa création à sa clôture, en intégrant les opérations d'ordonnancement et de confirmation.

- Création manuelle et automatique des ordres de fabrication
- Ordonnancement et jalonnement des ordres
- Lancement opérationnel des ordres de fabrication
- Suivi de l'exécution en cours de production
- Confirmation des opérations et des quantités produites

Gestion des stocks et mouvements de marchandises liés à la production

Ce bloc traite de l'interface entre SAP PP et la gestion des stocks SAP MM, point critique pour garantir la cohérence des flux physiques et comptables.

- Intégration SAP PP / SAP MM pour les flux de production
- Mouvements de marchandises associés aux ordres de fabrication
- Gestion des rebuts et des retouches dans SAP
- Contrôle et valorisation des stocks en cours de production

Analyse des performances et reporting de production

Ce dernier bloc outille les équipes pour évaluer la performance de la production et alimenter une démarche d'amélioration continue à partir des données SAP PP.

- Définition et suivi des KPI de production dans SAP PP
- Création de rapports et d'analyses ad hoc
- Identification des écarts et des axes d'amélioration
- Utilisation des outils de reporting natifs de SAP PP

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 56 heures, les collaborateurs seront capables de configurer et paramétrer le module SAP PP en fonction des contraintes de leur environnement industriel, de gérer l'ensemble des données de base nécessaires à une planification fiable, de piloter un cycle MRP complet et d'en interpréter les résultats, de créer et suivre des ordres de fabrication de leur émission à leur confirmation, et de produire des analyses de performance permettant d'orienter les décisions opérationnelles en production.

Organisme de formation

Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*